

HAIE DE JARDINS À UNE HAIE MULTIFONCTIONNELLE

aménagement de haies vives, noues plantées et cheminements de mobilité douce

C'est autour du parc du Russel dans les années 1900 que des espèces d'oiseaux tels que la Bécassine des marais, le Grèbe castagneux, la Gallinule poule d'eau ou bien d'autres trouvaient refuge dans un marais côtelé. Aujourd'hui le marais asséché a été remplacé par des quartiers de villas individuelles ou par des infrastructures publiques. Un parc, des terrins de sport, des aires de jeux, etc. Créée à la présence d'aménagements d'eau de ruissellement, les espaces de l'ancien marais retrouvent des potentiels pour l'aménagement de l'habitat de certaines de ces espèces disparues, et cela malgré une modification des dynamiques lacustres. L'eau de ruissellement est ici captée sur son chemin à l'aide de

UN ÉTANG AU MILIEU D'UN QUARTIER D'HABITATIONS

déblai, remblai sur site et collecte de l'eau de ruissellement

C'est sur une parcelle appartenant à la commune encore libre de construction étant, auparavant, menue d'un marais que ce projet aménage un étang pour faire revenir les oiseaux d'eau, grâce à un déblai/remblai sur site permettant la disparition de l'eau de ruissellement et à la plantation de plantes aquatiques tel que les Iris, les nénuphars et les papyrus. La végétation actuelle est complétée afin de fournir des territoires visuels et sonores pour le confort de l'ensemble du vivant. L'action est également portée sur une modification des façades des bâtiments adjacents à la parcelle pour une participation à l'enjeu de coexistence harmonieuse et sans danger, notamment avec l'aménagement de

UNE ROSELIÈRE DEVANT UNE RIVE PUBLIQUE

barrière végétale, rehaussement du fond lacustre et réemploi des enrochements

L'étang des Pierrettes était bien connu pour la richesse biologique qu'il abritait encore en 1950. Le nom du chemin en porte encore des traces malgré le fait qu'il est devenu aujourd'hui le port des Pierrettes. C'est à côté de ce dernier que les hautes forêts lacustres et l'écosystème naturel de verdure permettent, avec quelques travaux de remblai et de génie végétal, l'aménagement de plages et d'une roselière à l'abri des dérangements et prédateurs terrestres pour les espèces tels que la Rousserolle effarvatte, le Bruant des roseaux, le Râle d'eau, la Bécassine naine et plein d'autres. Afin de mettre à distance naturellement les activités de loisir et sportives riveraines des habitats des oiseaux, c'est par un même

UNE FORÊT MARÉCAGEUSE DANS LE PARC LOUIS-BOURGET

inondation d'une zone forestière pour compléter le projet de renaturation de l'embouchure

Le parc Louis-Bourget, avec ses rives, sa forêt et l'embouchure de la Chambronne, est l'un des endroits les plus riches en avifaune ou du moins l'est avant que les activités de loisir aient perturbé la pression trop importante pour beaucoup d'espèces ayant majoritairement déserté ces lieux pourtant nommés réserve naturelle et ornithologique en 1941. Un projet de la ville est en cours afin de renaturer les rives fluviales se terminant en un delta à l'embouchure. Le projet proposé ici consiste en une complémentarité du projet de la ville pour que ces lieux retrouvent une complexité de milieux naturels interconnectés et la diversité des espèces. Il est donc question de dériver une partie du cours d'eau pour

DEUX LAGUNES DANS LE CAMPING DE VIDY

réemploi et création de barrières végétales

Le camping de Vidy est situé au bord du lac, à l'emplacement où se situait le delta du Flon encore au milieu du 20^{ème} siècle. Le relief du terrain à son extrémité sud est à peu près au niveau des eaux lacustres avant de monter en pente douce vers le nord. Ce qui permet avec un léger creusement de la topographie de le mettre en contact direct avec le lac par l'aménagement de lagunes, pouvant être situées entre chemin de balade et d'un de végétation. Ces poches terrestres d'eau lacustre peuvent permettre le stockage d'un faible niveau d'eau durant l'hiver, pour le bonheur des oiseaux migrateurs. Les enrochements du bord du lac sont repoussés plus au large afin de créer des aires d'eau calme et des

LA PROMENADE INONDÉE DE BELLERIVE

surélévation du chemin piéton au-dessus du cheminement de l'eau de ruissellement

C'est sur le site de Bellerive que la rive s'est étendue sur le lac afin d'accueillir l'expo 64. La topographie y est donc assez plate et donc elle a contribué à certains endroits une grande quantité d'eau de ruissellement donnant des potentiels de renaturation pour le retour d'oiseaux d'eau dans ces espaces. Le site du projet se situe sur la ligne de l'ancienne rue de la Vierge qui cheminait au fond d'une vallée naturelle entre les deux infrastructures sportives. Il est donc possible d'innover de 30 centimètres la zone en construisant quelques petits barrages de bout à l'autre du chemin pour qu'elle puisse se transformer en forêt alluviale si utile à l'avifaune. Afin de garantir le passage, le chemin est surélevé

